

Captages protégés, Eau potable préservée !



Appel à projets 2015 Collectivités et captages

FICHE DE CANDIDATURE

IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

Code postal Commune.....

Tél..... Mel.....

Représenté par..... Fonction.....

Tél..... Mel.....

Captage concerné par l'action présentée dans cette candidature

.....

Souhaite candidater à l'appel à projets « Collectivités et captages » 2015

Le candidat déclare avoir pris connaissance du règlement* de participation et l'accepte.

À l'appui de cette fiche de synthèse, le descriptif détaillé du projet est joint, accompagné d'une demande d'aide.

Nom du responsable

.....

Date et signature précédées
de la mention « Lu et approuvé »

À renvoyer avant le 14 septembre 2015 à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

* Disponible sur le site internet de l'agence de l'eau Rhin-Meuse www.eau-rhin-meuse.fr ou sur simple demande au secrétariat au 03 87 34 46 28.



**1 EURO
INVESTI**
EN PRÉVENTION
=
**10 EUROS
D'ÉCONOMIES**
EN TRAITEMENT DES EAUX

Description résumée du projet que le candidat souhaite présenter *

. Présentation de la collectivité

.....

.....

.....

. Objectifs de la démarche envisagée

.....

.....

.....

. Description précise de la démarche envisagée avec identification notamment des actions à financer

.....

.....

.....

. Partenaires mobilisés

.....

.....

.....

. Indication des besoins spécifiques d'actions d'accompagnement

.....

.....

.....

* Un dossier complet est à adresser comprenant le descriptif technique, le chiffrage, le plan de financement, le courrier de demande d'aide.



Crédits photos : shutterstock, Agence de l'eau Rhin-Meuse, F. Doncourt.



Renseignements complémentaires :

Agence de l'eau Rhin-Meuse - Direction des Politiques d'Intervention
BP. 30019 - 57161 MOULINS-LÈS-METZ Cedex
Tél. 03 87 34 46 28 - Fax : 03 87 60 49 85 - Mel : helene.pontoire@eau-rhin-meuse.fr
www.eau-rhin-meuse.fr